

Réf: Dossier 437341

Avis de constitution

SOCIETE « NOXIA »

Siège ABIDJAN COCODY, LOT 667, ILOT 73
AKOUEDO VILLAGE, EN FACE DE L'EGLISE DES
ASSEMBLEES DE DIEU D'AKOUEDO SYNACASSCI; 01 BP
478 Abidjan 01., Lot 667, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOXIA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE LOCAUX ET
ESPACES VERTS ;
MAITRISE ET GESTION DES NUISIBLES 3D ;
VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ;
FORMATION PHYTOSANITAIRE ;
SECURITE INCENDIE ;
IMPRIMERIE NUMERIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, LOT 667, ILOT 73
AKOUEDO VILLAGE, EN FACE DE L'EGLISE DES
ASSEMBLEES DE DIEU D'AKOUEDO SYNACASSCI; 01 BP
478 Abidjan 01., Lot 667, Ilot 73

Dirigeant(s) M TEHEDY TENUE GUY-ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09021 du 29/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53386/GTCA/RC/2025 du 29/08/2025

